La périphrase en interprétation en langue des signes française

Ève Caristan

▶ **To cite this version:**

Ève Caristan. La périphrase en interprétation en langue des signes française. Linguistique. 2017. dumas-02016643

HAL Id: dumas-02016643

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02016643

Submitted on 12 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs

Centre Universitaire Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75016 Paris

Mémoire de Master 2 Professionnel

LA PÉRIPHRASE EN INTERPRÉTATION EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

CARISTAN EVE

Sous la direction de POINTURIER Sophie

Master professionnel mention Traduction et Interprétation
Interprétation français-langue des signes française / LSF-français

Année 2016-2017

CC BY NC ND

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite remercier Sophie Pointurier pour l'encadrement de ce mémoire et ses métaphores avisées *C'est à vous de voir Eve si vous préférez des bottes en cuir ou des talons en croco.*

Je tiens également à remercier l'ensemble du corps enseignant pour le temps accordé à répondre à mes questionnements lors de ces deux années de déconstruction et de reconstruction.

Je remercie l'ensemble de mes tutrices et tuteurs rencontrés en stage qui m'ont toujours accueillie comme leur égale. Et en particulier Laurence Picard pour sa bienveillance et sa confiance.

Un grand merci à Inès, Lucie, Marine et Tristan pour leur soutien tout au long de cette année et leurs précieux conseils.

Mille mercis à Eva, Paul et Marie pour l'intérêt porté à ce mémoire et le temps passé à le corriger.

Pour votre soutien inconditionnel dans ce grand remplacement, merci à la Formation.

La place me manque pour faire la liste exhaustive de tous ceux qui m'ont accompagnée sur ce long chemin et que j'aimerais remercier. Agathe pour avoir été une parfaite alliée. Elisabeth pour son écoute. François pour ses encouragements. Ninon mon bînome avant l'heure. Marc pour nos débats inépuisables.

Et pour finir, je ne remercierai jamais assez mon père et ma mère pour les concessions qu'ils ont faites pour m'amener jusqu'ici. Merci à vous et à Victor pour votre confiance et votre amour.

Ce mémoire est dédié à ma grand-mère qui m'a appris à aimer jouer avec les mots.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 3

TABLE DES MATIÈRES 4

INTRODUCTION 6

I. CADRE THÉORIQUE 7

1. Contexte sociolinguistique de la LSF 7

2. L'interprétation en langue des signes française 9

3. Modèle d'Efforts et tactiques d'interprétation 12

II. LA PÉRIPHRASE EN INTERPRÉTATION EN LSF 17

1. Définition de la périphrase 17

2. Ressources 18

3. Contraintes 20

III. CORPUS 24

1. Méthode 24

2. Résultats et discussions 27

CONCLUSION 34

BIBLIOGRAPHIE 36

ANNEXES 38

1. Demandes de signes sur les réseaux sociaux 39

2. Discours initial et interprétation 44

3. Préparation 60

RÉSUMÉ 64

INTRODUCTION

L'interprétation en langue des signes étonne les néophytes, donne du fil à retordre aux interprètes, et se confronte à l'exigence de ses utilisateurs. La demande croissante d'accessibilité conduit les interprètes à traduire dans des environnements de plus en plus atypiques sur des sujets de plus en plus éclectiques. Cette multiplicité d'environnements les amène à se poser l'habituelle question « *Comment on dit ″ça″ en langue des signes ?* ».

En effet, l'interprétation, qu'elle soit en langue vocale ou en langue des signes, est un exercice périlleux. L'interprète fait appel à diverses tactiques pour pallier les difficultés qui peuvent se présenter en situation. L'une de ces tactiques est la périphrase. Quelle place prend-elle dans l'interprétation en langue des signes française (LSF) ? Dans un premier temps, l'objectif sera de poser le cadre théorique de ce mémoire, construit à partir des travaux de différent-e-s autrices et auteurs, et ce pour définir ce qu'est l'interprétation en langue des signes et ce qui la dissocie du discours spontané. Une fois ce contexte posé, il s'agira de définir et d'analyser les spécificités du recours à la tactique de la périphrase. Cette analyse s'appuiera sur la thèse de Sophie Pournin-Pointurier et sera illustrée par des échanges informels d'interprètes et des observations obtenues lors de stages. Pour finir, les résultats obtenus à l'aide d'un corpus permettront de mettre en lumière les spécificités de la périphrase en tant que tactique interprétative face au vide lexical et de discuter plusieurs hypothèses.

Cet écrit sera à la fois une étude théorique et empirique. Il mêlera les littératures existantes en traductologie, des observations et discussions ayant eu lieu en stage et un corpus d'interprétation.

I. CADRE THÉORIQUE

L'interprétation est indéniablement liée à l'histoire du monde et aux avancées des droits des personnes. Il semble nécessaire de faire un bref état des lieux du contexte sociolinguistique dans lequel s'inscrit la LSF et le métier d'interprète en langue des signes (ILS). Succéderont à cette introduction contextuelle un exposé des particularités discursives et interprétatives de la LSF, ainsi que la présentation, à partir des travaux de Daniel Gile et Sophie Pointurier-Pournin, du modèle d'Efforts de l'interprétation et son application à l'interprétation en langue des signes française.

1. Contexte sociolinguistique de la LSF

La langue des signes française est une langue communautaire de petite diffusion car, bien qu'utilisée sur le territoire français, elle n'en est pas la langue officielle, un peu de la même manière que les langues créoles. Malgré la loi de 2005, qui légitime le fait que la LSF est une langue à part entière, le constat est que :

> *Ce manque de reconnaissance de la LS et sa diffusion restreinte ont [donc] des conséquences affectant la communauté signante dans son ensemble (sourds et ILS) à des degrés différents.*
>
> (Pointurier-Pournin, 2014 : 78)

À l'heure actuelle, l'hétérogénéité des niveaux entre les différents locuteurs de la langue des signes est le résultat de l'inexistence d'une uniformisation de son enseignement. Langue des signes française ne signifie pas langue des sourd-e-s, car d'une part il n'existe pas de pays

des sourds, et d'autre part il n'y a pas de transmission intergénérationnelle de la langue des signes car 90% des enfants sourds naissent de parents entendants (Séro Guillaume, 1997 : 488)

S'ajoutent à ces variantes individuelles des variantes régionales extrêmement diversifiées, variantes qui, selon les autrices Danica Seleskovitch et Marianne Lederer (2002 : 271), révèlent un manque de cohésion au sein de cette communauté linguistique.

Le manque de cohésion lexicale à l'intérieur même de la communauté signante vient en partie du fait qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune instance institutionnelle référençant et régulant le lexique (Gache et Quipourt, 2003 : 110). Certes, plusieurs sites internet diffusent du lexique[1] mais ces glossaires ne sont pas totalement fiables ou ne donnent que le signe du sens premier du mot[2] (Pointurier-Pournin, 2014 : 138).

Si l'on s'en tient à ce qui est référencé, la langue des signes française compterait environ 6 000 signes (Pointurier-Pournin et Gile, 2012). La langue française compte, quant à elle, plus d'une centaine de milliers de mots. Sans réfuter la véracité du nombre de signes estimé dans la langue des signes française, ni nier le problème de correspondance lexicale entre la LSF et le français, il est intéressant de soulever ce que l'Académie de la langue française explique sur le calcul du nombre de mots :

> *La définition même de « mot » fait difficulté, ce qui vide de sens la question de la « richesse » relative du vocabulaire des diverses langues : les langues dites « agglutinantes », par exemple, peuvent créer une infinité de « mots » dont chacun*

[1] Elix, SpreadTheSign

[2] https://www.elix-lsf.fr/spip.php?page=signes&id_article=228867 [CLÉ] seule la traduction de l'objet est proposé. Aucune proposition pour la clé d'un problème, la clé des champs ou la clé en musique.

équivaudrait pour nous à une phrase entière. Est-ce que j'utilise plus de « mots » si je dis melting pot *ou* rayon de soleil *que si je dis* creuset *ou* sunray ?

Si l'on parle de la langue française *(ou* anglaise*), de quoi s'agit-il ? Prend-on en considération tous les domaines, toutes les époques, tous les niveaux de langue ? Il est impossible de fournir un dénombrement de l'ensemble des formes qu'offre une langue : certaines (comme dans le cas de tous les verbes que l'on peut composer avec le préfixe* re-*) n'ont qu'une existence virtuelle ; chaque jour, d'autres se créent ou disparaissent de l'usage.*

Ce point souligne l'existence d'un manque lexical en LSF des signes français, toutefois celle-ci offre, en situation discursive, de nombreuses possibilités de dire. Mais qu'en est-il en situation d'interprétation ?

2. L'interprétation en langue des signes française

Le métier d'interprète en langue des signes s'est construit dans les années 70, dans un contexte de revendication politique et de reconnaissance de la langue, connu sous le nom de Réveil Sourd. C'est d'ailleurs dans ce contexte que les premières publications linguistiques traitant de la langue des signes sont éditées, et avec elles émerge l'idée que l'on peut tout dire en LSF. Cet acte militant pèse encore sur les interprètes en langue des signes, car l'Histoire a fait que les sourds ont été partie prenante de la construction de ce métier.

Daniel Gile qualifie chaque acteur de la situation d'interprétation comme un déterminant professionnel exerçant des pressions sur l'interprète (Gile, 2005 : 278). L'interprète en langue des signes est contraint de respecter la norme sociolinguistique de la communauté sourde. Les pressions exercées par les sourds signants font que les faits de langue admis en discours

spontané sont fortement critiqués quand il s'agit de tactiques d'interprétation (Pointurier-Pournin et Gile, 2012).

La notion même de vide lexical est d'ailleurs régulièrement remise en question car vue, à tort, comme la négation de la thèse du linguiste Christian Cuxac et l'idée que l'on peut tout dire en LS. Il y a confusion entre situation dialogique et situation d'interprétation, et le ratio entre le nombre de mots et le nombre de signes est indéniable. Ce ratio, entre langue de petite diffusion et langue de grande diffusion, fait écho à ce que Marianne Lederer affirme sur l'intraduisible. Dans *Interpréter pour traduire*, elle indique qu'une fois les problèmes linguistiques écartés rien n'est intraduisible. Elle relève l'existence du problème de la langue qui risque d'occulter les idées et les idées empêchant le respect de code de cette langue. (Lederer et Seleskovitch, 2001 : 84). Roy soulignera à ce sujet que :

> *La profession d'ILS a calqué ses règles en voulant se hisser au niveau des normes des interprètes de conférence, où la parole est unilatérale et présuppose un bagage culturel et social relativement proche entre les participants. [...] Les participants n'ont pas toujours le même bagage et les interprètes sont généralement les seuls dans la pièce conscients du fossé culturel qui les sépare.*
>
> (Pointurier-Pournin, 2014 : 72)

Dans certaines situations, les destinataires supposés du discours de départ et les destinataires de l'interprétation en langue des signes sont facilement dissociables. Cela interroge la présence de l'interprète en tant que représentant de l'accessibilité. Ainsi, il arrive parfois que des personnes sourdes signantes se rendent à des conférences dont elles ne sont pas les destinataires supposés, mais conservent une attente de compréhension de ce qui est dit (Baker-Shenk, 1986 : 8).

Se pose alors la question de la légitimité de leurs attentes et surtout de la validité de leur jugement sur la qualité de l'interprétation. Ont-ils réellement besoin de tout comprendre et dans quelle mesure ? L'interprète doit-il adapter le discours pour le rendre accessible ? Qu'est-ce alors que l'accessibilité ? L'adaptation à la norme sociolinguistique signifie-t-elle simplification du discours ? Quid de la fidélité ? L'adaptation est-elle le résultat de l'injonction du déterminant professionnel quand ce dernier considère que le problème de compréhension n'est pas dû à son manque de connaissances, mais au manque de compétences de l'interprète ?

Séro-Guillaume (2008 : 20) répondait à ce propos :

> *La surdité a bien souvent les conséquences fâcheuses que l'on sait : très succinctement, difficultés d'accès à la lecture et ipso facto à toutes les informations qu'elle procure. Sont passées sous silence les difficultés que posent l'interprétation de conférence de français en langue des signes, notamment lorsqu'il s'agit de prendre en charge des domaines inédits où la rhétorique et le lexique font alors défaut.*

Ce qui distingue la situation d'interprétation de la situation de locution spontanée, c'est la contrainte de temps. Cette contrainte, constitutive de l'exercice de l'interprétation simultanée, a d'ailleurs une forte incidence sur les possibilités de dire qu'offre la langue des signes en situation de locution spontanée.

Danica Seleskovitch (1968 : 261) a eu tendance à concevoir un idéal d'interprétation dans lequel les dysfonctionnements seraient dus à l'interprète. Daniel Gile remet en question cette idée en réfléchissant aux raisons pour lesquelles certains segments sont difficiles à traduire. À l'aide de son modèle IDRC, il envisage que l'interprétation est sous contrainte et schématise le processus interprétatif pour chaque unité de traduction (Pointurier-Pournin, 2014 : 19) :

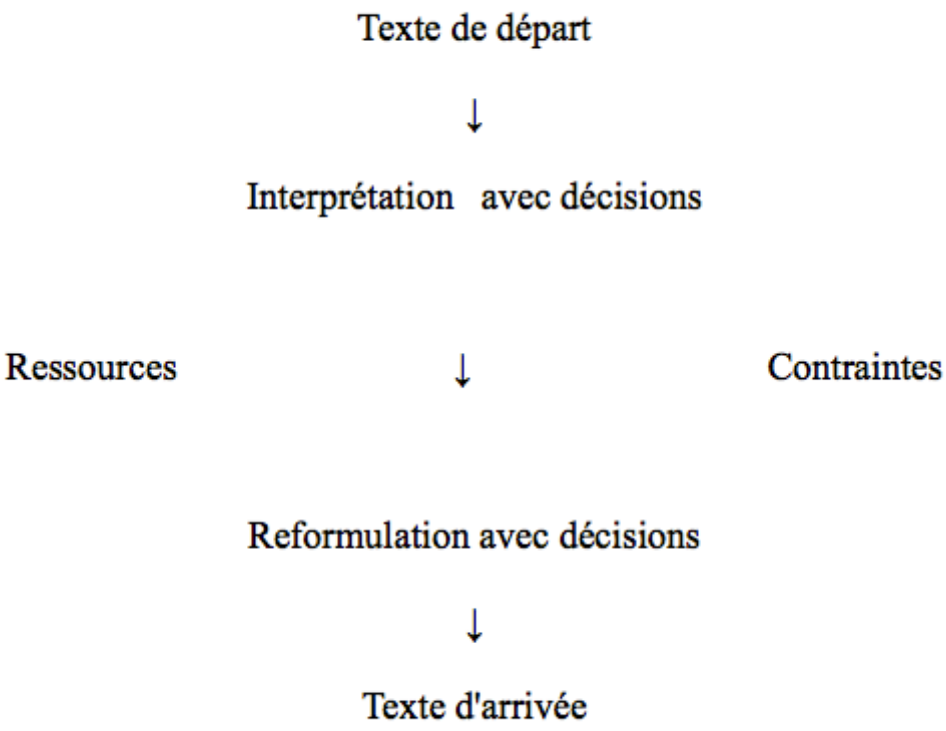

L'interprète traduit en fonction des contraintes et des ressources, Gile parle d'une interprétation avec décisions. Les ressources sont diverses : l'habileté sociale (la connaissance des normes des parties en présence), les connaissances linguistiques existantes et disponibles, le bagage cognitif (connaissances et culture générale), la capacité organisationnelle et les compétences techniques (qui s'acquièrent avec l'expérience). Les contraintes sont les limites des ressources citées : les limites des connaissances de l'interprète, qu'elles soient contextuelles, thématiques ou linguistiques, les limites de son savoir-faire, les limites cognitives ainsi que la contrainte du temps (Gile, 2009-b).

3. Modèle d'Efforts et tactiques d'interprétation

- *Modèle d'Efforts*

Daniel Gile a mis en relief les effets et contraintes de l'interprétation sur le mécanisme cognitif. Il explique que l'interprétation simultanée requiert des ressources attentionnelles,

ressources attentionnelles qui sont en nombre limité. Il définit alors un modèle d'Efforts et part du postulat qu'il existe une limite dans la capacité à fournir ces efforts (Gile, 1985). Dans sa thèse, Sophie Pointurier-Pournin (2014 : 23) explicite le modèle d'Efforts de Gile ainsi :

> *Le modèle d'Efforts de la simultanée peut se traduire par cette formule : SI = R + P + M + C. L'interprétation simultanée est la superposition des Efforts de réception, de production, de mémorisation et récupération d'informations en mémoire à court terme et de coordination. L'intérêt de cette analyse nous permet de mettre en lumière que la charge cognitive de la mémoire de travail de l'interprète est plus intense lorsque plusieurs Efforts sont convoqués simultanément.*
>
> *À tout moment, la capacité disponible dans chacun des Efforts (Réception, Mémoire, Production) ne doit pas être dépassée par la capacité requise pour la tâche à effectuer. L'interprétation se réalise dans la recherche d'un état d'équilibre entre ces trois Efforts (R + M + P). Si à un moment quelconque, l'un des Efforts a des besoins qui dépassent la capacité de traitement qui lui est affectée, l'équilibre des Efforts est perturbé, ce qui peut conduire à la détérioration de la qualité de l'interprétation (perte d'informations, faute de sens, syntaxe incorrecte, etc.). Pour préserver l'équilibre de l'interprétation, il est également nécessaire qu'à chaque moment la capacité de traitement disponible chez l'interprète (TD) soit supérieure à la charge cognitive totale requise pour l'interprétation simultanée (TR) : TD ≥ TR*
>
> *TR : Total des ressources attentionnelles Requises*
>
> *TD : Total des ressources attentionnelles Disponibles.*

Ce modèle met en lumière les limites cognitives de l'interprète en situation. Interpréter pousse l'interprète dans ses retranchements qui se retrouve proche de la saturation cognitive.

Tout besoin supplémentaire constitue un risque de défaillance dans l'interprétation, que Gile théorise sous le nom d'*hypothèse de la corde raide* (Gile, 1999 : 159). D'ailleurs, cette défaillance provoquera un déséquilibre qui n'aura pas de répercussion directe sur le segment complexe mais sur le suivant - bien souvent plus simple - comme un effet domino ou *spillover effect* (Pournin-Pointurier, 2014 : 133).

En théorie, tous les interprètes, peu importe leur combinaison linguistique, font face aux mêmes difficultés. Néanmoins, certaines spécificités de la LSF font que le modèle d'Efforts de Gile connaît quelques variations une fois transposé à l'interprétation simultanée en langue des signes. Les variations exposées ci-dessous sont issues de la thèse de Sophie Pointurier-Pournin (2014 : 83-85). L'effort de réception nécessite une grande charge d'attention, car la langue des signes n'est pas une langue standardisée. La nécessité de désambiguïser la langue crée un besoin supplémentaire en ressources attentionnelles.

En outre, à l'effort de mémoire s'ajoute la difficulté de la mémorisation de l'espace sémantisé (Pointurier-Pournin, 2014 : 150), le propre de la langue des signes étant de placer les entités dans un espace de signation.

L'effort de production est, lui aussi, gourmand en ressources attentionnelles de par l'effort de spatialisation des entités, mais aussi de par les indications contextuelles (Pointurier-Pournin, 2014 : 161). La personne sourde n'entend pas, de ce fait l'interprète doit ajouter dans sa production des indications contextuelles, telles que « le téléphone sonne », « quelqu'un frappe à la porte » pour ne pas exclure la personne de l'événement interprété. L'interprète doit aussi gérer son espace de travail, comme pointer tout élément pertinent au discours (tableau, PowerPoint…), cette gestion comprend également le placement physique de l'interprète dans la pièce (Pointurier, 2016).

Enfin, l'effort de production est fortement défini par l'effort de composition, dû au vide lexical. L'interprète en langue des signes a recours à une périphrase visuelle pour pallier l'absence de mot dans la langue d'arrivée (Pointurier-Pournin, 2014 : 163).

Comme pour l'interprétation en langue vocale, la coordination de l'ensemble de ces efforts constitue également un effort.

- *Tactiques*

Le facteur de temps est donc constitutif de l'exercice d'interprétation. Ce qui est admis en locution spontanée sans limites de temps se retrouve alors parasité voire empêché en interprétation. L'interprète, contraint, fait l'usage de plusieurs tactiques pour transmettre le discours initial, autant que faire se peut. Dans *Basic concepts and models for interpreter and translator training* (2009-a : 264), Gile recense plusieurs tactiques d'interprétation, dont la sélection dépend de plusieurs critères, formant cinq lois constitutives de l'exercice interprétatif (Pointurier-Pournin, 2014 : 24).

Les tactiques peuvent être de compréhension, comme la reconstitution par le contexte, la mobilisation du binôme ou la consultation de documents en cabine. Il existe aussi des tactiques de préservation, comme la modification du décalage vis-à-vis de l'orateur ou la restitution des premiers segments sans compréhension du sens global. Enfin, l'interprète peut recourir à des tactiques de reformulation comme la reproduction phonétique, la naturalisation sauvage ou la paraphrase.

Sophie Pointurier Pournin, en collaboration avec Daniel Gile, définit les tactiques de l'interprète en langue des signes face au vide lexical (2012). Le vide lexical, et sa récurrence dans l'interprétation en langue des signes, seraient facteurs d'une sollicitation cognitive importante, déclencheurs de problèmes et donc déclencheurs de tactiques de l'interprète. Ces tactiques

sont en réalité des expressions discursives pour un locuteur de la LSF ; ce sont les contraintes du vide lexical et les spécificités de l'exercice interprétatif qui les transforment en tactiques. Ces tactiques sont :

> *La labialisation, la dactylologie, l'emprunt adaptatif, la scénarisation, le français signé, la périphrase ou explicitation, la siglaison (initiales des mots, par exemple UVC pour Unité de Vente Consommateur), l'énumération d'éléments suggérant un ensemble (par exemple « piano, guitare, violon, etc. » pour exprimer l'idée instrument de musique), la création d'un signe par sosie labial (le sens du signe est donné par la similitude de la prononciation labiale avec celle d'un autre mot français connu de la personne sourde, tactique plus fréquente dans la traduction de la LSF vers le français, provenant de la personne sourde, que dans l'autre sens).*

II. LA PÉRIPHRASE EN INTERPRÉTATION EN LSF

Après s'être penché sur le cadre conceptuel de référence de ce devoir, il est temps de définir ce qu'est la périphrase, en tant que figure discursive mais aussi en tant que tactique d'interprétation, afin de pouvoir en mesurer les ressources et contraintes.

1. Définition de la périphrase

La périphrase est une figure rhétorique qui consiste à substituer à un terme (ou nom propre) une suite de mots le définissant. L'encyclopédie Larousse définit qu'il s'agit d'une :

> *Opération de substitution (dire « l'astre du jour » pour « le soleil ») introduite pour des effets discursifs spécifiques relevant (Dumarsais, Des tropes) des bienséances, de l'éclaircissement (une définition est une sorte de périphrase), de l'ornement. La périphrase peut se définir plus généralement comme synonymie discursive. (…)*
>
> *Rien ne limite a priori la construction discursive du sens : la périphrase peut se développer, plus ou moins largement, au-delà du syntagme, et prendre, par enchâssements successifs, des proportions qui mettent à mal le sens même de la phrase d'origine (c'est un exercice pratiqué par l'Oulipo).*[3]

C'est une figure rhétorique qui existe dans plusieurs langues ; comme développé dans la partie précédente, confrontée à l'absence de mot dans la langue d'arrivée, cette figure de style devient une tactique d'interprétation. L'absence de mot dans la langue d'arrivée peut être due

[3] http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/p%C3%A9riphrase/78480

au vide lexical, mais également à d'autres raisons comme l'oubli, la saturation cognitive ou le manque de connaissance du lexique (Pointurier-Pournin, 2014 : 89).

En incluant cette tactique dans le modèle d'Efforts de Gile, la périphrase met en lumière la tension entre la nécessité d'un temps de réflexion, de compréhension du concept, et d'un temps de production. Ceci implique la nécessité d'une disponibilité cognitive conséquente, menant à l'éventualité d'une saturation cognitive ayant des conséquences sur le segment suivant, ce que Gile nomme « le spillover effect » (Pointurier-Pournin, 2014 : 133).

2. Ressources

Dans sa thèse portant sur les tactiques d'interprétation face au vide lexical, Sophie Pointurier-Pournin (2014 : 167) relève que dans les interprétations de son corpus, la périphrase a été utilisée à 10 reprises, soit 6% de l'ensemble des tactiques employées. La connaissance du domaine dans lequel s'inscrit la situation d'interprétation peut représenter un atout pour l'interprète afin de faciliter la mise en place de cette tactique. En conséquence, la préparation semble une étape importante pour faciliter le recours à la périphrase. Depuis quelque temps, les réseaux sociaux favorisent les échanges terminologiques[4], palliant l'absence de glossaire. Sur ces plateformes, une question récurrente : « Quel est le signe pour XXXX ? ». L'attente est souvent celle d'un signe non diffusé, d'une proposition de code. Néanmoins, nombreuses sont les propositions de périphrase[5].

En situation d'interprétation, comment transmettre une notion via une périphrase si l'interprète a des difficultés à la conceptualiser ? Dans certains cas, la collaboration du

[4] Traduction LSF-FR ou Interprétation LSF-FR sur Facebook
[5] Voir annexe 2

destinataire de l'interprétation facilite la tactique de la périphrase, car ce dernier peut suppléer la traduction de l'interprète, voire même, suggérer un code temporaire, ou néologisme (Pointurier-Pournin, 2014 : 137)

Sophie Pointurier-Pournin met en lumière les corrélations entre les tactiques : il est intéressant de voir que la périphrase implique souvent l'introduction d'une autre tactique (telle que la labialisation ou l'emprunt), mais aussi qu'elle est souvent précédée d'une dactylologie (Pointurier-Pournin, 2014 : 300). Malgré la contrainte de temps, les interprètes ont recours à une tactique chronophage, à laquelle ils couplent d'autres tactiques et ce malgré le risque d'omission.

> *L'omission est totalement consciente, et reflète la volonté de ne pas baisser le registre de son interprétation dans l'intention qu'elle soit en accord avec l'abstraction proposée par le discours original.*
>
> *Cette tendance a été plusieurs fois relevée dans ce corpus et elle est également présente dans les travaux de recherche de S. Hirschi (non publié) malgré un échantillon d'interprètes plus expérimentés. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette observation ne semble pas uniquement imputable au manque de pratique de l'interprétation, mais qu'elle pourrait révéler une réelle difficulté des ILS ayant à disposition des signes parfois trop polysémiques ou généraux pour transmettre toutes les facettes d'un discours plus abstrait ou scientifique en LS, tout en prenant en compte les contraintes linguistiques et de temps d'une interprétation simultanée.*
>
> (Pointurier-Pournin, 2014 : 290)

Le choix de la périphrase accompagné d'une ou plusieurs autres tactiques s'inscrit dans ce que Gile nomme la loi de maximisation du rendement informationnel, c'est-à-dire la façon

dont l'interprète privilégie les procédés qui lui permettront de rendre au maximum les informations que présente le discours de départ (Pointurier-Pournin, 2014 : 24).

3. Contraintes

Une interrogation se pose : en prenant en considération la contrainte de temps, constitutive de l'exercice interprétatif, et le modèle d'Efforts, l'interprète dispose-t-il des ressources attentionnelles pour produire une périphrase équivalente ? Et même produire les effets réels attendus par définition d'une périphrase (Pointurier-Pournin, 2014 : 132) ? Il faut souligner, malgré la récurrence d'emploi de cette tactique, que cette dernière est fortement controversée chez les interprètes. Cette controverse se manifeste soit par une insatisfaction souvent exprimée *« j'ai proposé ça, mais j'aurais dû faire ça, ajouter ça »*, soit par un refus de s'engager dans une périphrase (Pointurier-Pournin, 2014 : 135).

Lors de la préparation d'une conférence sur une thématique politique, deux interprètes discutaient de la traduction de (REVENU UNIVERSEL). L'une des deux questionnait le choix de [SALAIRE UNIVERSEL], c'est-à-dire un transcodage composé d'un emprunt à un signe préexistant [SALAIRE] accompagné de la labialisation « revenu » et le signe [UNIVERSEL]. Son binôme a alors affirmé se satisfaire de ce choix, car celui-ci était déjà diffusé au sein de la communauté sourde signante. Puis, ajouta que ce n'était pas son rôle d'expliciter le terme, « de faire de la pédagogie », bien que le signe de [SALAIRE] lui posait problème quant à la définition de ce qu'est le revenu universel, et ce malgré la labialisation. À ce sujet, les deux s'accordaient sur la contrainte de temps qui présentait un risque sur la production d'une périphrase. Expliciter le concept par le truchement d'une périphrase risquait de produire un sens trop généraliste et ne répondant pas obligatoirement à la définition que s'en faisait la personne émettant le

concept. En effet, le concept de revenu universel connaît une réalité multiple selon qui en fait l'usage. Le choix du transcodage leur semblait être le plus satisfaisant sur l'instant.

« À défaut d'un signe proposé par un sourd » ajouta le binôme réticent à l'emploi d'une périphrase. Cette dernière citation met en lumière la contrainte de la norme linguistique dans l'interprétation, en particulier l'interprétation en langue des signes. La norme linguistique de la langue des signes restreint le pouvoir-dire de l'interprète, le poussant à utiliser une langue plus iconique (Cuxac, 2000) au lieu de recourir à des tactiques ayant une proximité avec la langue française, telle que la dactylologie ou l'initialisation[6] (configuration de la première lettre du mot pour créer le signe, comme [LOI] ou les jours de la semaine).

Si les locuteurs de la langue des signes peuvent périphraser jusqu'à ce que le concept soit saisi, il n'en va pas de même en situation d'interprétation. Comme soulevé par Sophie Hirschi, *les ILS mettent très simplement en avant qu'ils ont fait une proposition de sens, un choix particulier devant un manque de correspondance avéré.* Ce que la langue permet, l'interprète l'admet cependant, *l'intégration totale d'une norme fonctionnelle de la langue qui leur est imposée et qui a pour conséquence parfois un décalage sémantique entre ce qui est dit par l'orateur et ce que l'interprète peut dire en situation.* (Pointurier-Pournin, 2014 : 88)

De plus, la contrainte de temps a une incidence sur la répartition des ressources attentionnelles sur les trois efforts : Réception, Production et Mémoire. Comme expliqué en introduction de cette partie, la contrainte de temps a un impact sur l'Effort de Production, effet

[6] Par exemple, en date du 29 janvier 2017 Yann Cantin, sourd signant, publie une vidéo s'opposant fortement au lien entre LSF et français : https://www.facebook.com/Cernach/videos/10210409081797475/

amplifié quand le terme périphrasé est récurrent dans le discours (Pournin-Pointurier, 2014 : 134).

La réalité de cet effet s'est présentée lors d'une conférence portant sur la psychologie des personnes vieillissantes. Le discours portait sur la comparaison entre soins curatifs et palliatifs. Le terme *palliatif* n'est pas encore standardisé dans la LSF et sa proximité sémantique entre soin curatif et soin palliatif est vectrice de difficulté. L'interprète a fait le choix de traduire (PALLIATIF) par [SOIN CONFORT]. Le binôme en attente de relais a alors notifié son désaccord sur ce choix : « *ce n'est pas comme cela que ça se traduit palliatif, il ne sait pas ce que c'est ».* Lors de sa prise de relais, ce dernier a choisi de traduire (PALLIATIF) par [SOIN MORT APPROCHE]. C'est à ce moment précis que l'orateur a dit « *il ne faut pas considérer le palliatif comme étant uniquement les soins apportés en fin de vie »*. L'interprète a tenté alors plusieurs interprétations, tout en restant sur sa position de ne pas interpréter (PALLIATIF) par [SOIN CONFORT] :

(PALLIATIF) = [SOIN CONFORT DONNE VIE QUALITÉ]

[SOIN DONNE MALADIE SYMPTÔME MOINS]

[SOIN **«** CONFORT **»**]

[SOIN DONNE SYMPTÖME DIMINUE ÇA P.A.L.L.I.A.T.I.F]

Danica Seleskovitch préconise que l'interprète doit avoir une connaissance de la thématique abordée mais en savoir trop peut desservir (Seleskovitch, 1968). Comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessus, le binôme a fait une hypothèse de sens et a présupposé que sa connaissance lui permettrait de traduire plus précisément le terme *palliatif.* N'aurait-il pas été plus judicieux de reprendre le choix de traduction du premier interprète pour éviter de perdre le destinataire par 6 propositions différentes ? Avec la traduction de (PALLIATIF) par [SOIN

MORT APPROCHE] on peut considérer que l'ILS a fait appel à ses propres connaissances pour faire ce choix. Lorsque le discours de l'orateur a réfuté ce choix d'interprétation, l'interprète s'est retrouvé face au problème de la limite entre langue et concept. Ce court instant, ce simple terme est l'expression de la complexité de l'interprétation en langue des signes. Transmettre le sens en choisissant de faire l'usage de la langue, en respectant ses codifications. Les multiples propositions de traduction faites par la suite reflètent le souci de l'interprète de faire passer le sens.

Mais toute explicitation ou périphrase ne correspond pas forcément au sens exact du terme, notamment quand elle est utilisée dans un contexte d'interprétation. Faut-il espérer que le concept parvienne totalement au destinataire ? En sachant qu'il ne s'agit non pas de nommer le tout par sa partie, mais plutôt de distiller le sens par petits morceaux en espérant que le destinataire saura reconstruire ce puzzle. Un peu à la façon d'un récit enchâssé, l'acte de parole ne serait plus seulement perception, mais une sorte de double perception, celle de l'interprète et celle du destinataire qui doit comprendre et conceptualiser ce qui est déjà l'expression d'une conceptualisation.

III. CORPUS

Au regard du cadre théorique posé ci-dessus, et de la définition de la tactique de la périphrase, cette dernière partie sera consacrée à la présentation de la méthode d'expérimentation dont les résultats - après avoir été exposés sous différentes catégories - seront analysés et discutés.

1. Méthode

Le choix d'une analyse d'un corpus semblait approprié à la conduite de ce sujet. Il a cependant fallu mettre en place un protocole afin de vérifier les hypothèses autour de la périphrase.

Concernant l'objet du corpus, le choix s'est porté sur un discours présentant plusieurs points pouvant apporter des éléments de réponse ainsi que confirmer ou infirmer les hypothèses. Comme mentionné dans les points précédents, le vide lexical en langue des signes est plus important que dans les langues vocales (Pointurier-Pournin et Gile, 2012). Il ne se contente pas de porter sur des domaines dits techniques, spécifiques, inédits, mais concerne également le lexique courant. C'est pourquoi il fallait un discours mêlant domaines inédits et concepts non spécialisés. Le choix s'est porté sur une oratrice, chimiste de profession, racontant son parcours au sein de son entreprise, parcours qui comprenait un réveil militant et un combat juridique. Ainsi, le lexique du discours se compose à la fois des domaines inédits : chimie, juridique, et gestion d'entreprise et de concepts non spécialisés propres à tout acte de parole.

Pour les besoins de cette recherche, la conduite de ce corpus s'est rapprochée des conditions réelles d'interprétation. C'est pour cette raison que le choix d'une oratrice extérieure

a été fait afin que son discours soit le plus authentique possible. Néanmoins, ne pouvant rien laisser au hasard, la création de ce discours a été encadrée et aiguillée pour permettre la bonne conduite de ce travail.

L'interprète a bénéficié d'une préparation[7] et avait la possibilité de contacter l'oratrice pour toute interrogation. Lors de cette simulation, l'oratrice était présente pour qu'elle puisse être interrompue, si nécessaire. Une personne sourde était aussi présente pour permettre à l'interprète d'adresser son discours et bénéficier d'un *feedback*, dans une logique de collaboration qui pouvait s'avérer utile pour vérifier la compréhension de l'interprétation et l'ajuster si besoin.

Cette organisation complexe, les contraintes d'emploi du temps de chacun des acteurs de cette situation, a fait que ce corpus n'a été testé que sur une seule et unique interprète. Une unique expérimentation ne fait pas une théorie, il s'agit cependant d'un premier pas, d'une étude de cas, en adéquation avec le travail demandé pour un mémoire professionnel.

Le choix de l'interprète s'est porté sur une jeune diplômée. C'est l'unique critère de sélection un tant soit peu spécifique. Malgré le fait de n'avoir pu confronter la thèse qui va suivre avec une réelle expérimentation, il est envisageable de supposer que la jeune expérience de l'interprète favorise un recours plus important à des tactiques pour pallier le manque d'expérience et de confrontation aux domaines inédits.

L'analyse et la discussion des résultats feront aussi état des remarques de l'interprète, ainsi que d'autres échanges informels obtenus lors des stages ou de la rencontre avec d'autres interprètes. L'intégralité du corpus comprenant l'interprétation et le discours de départ se

[7] Voir annexe 4

trouve en annexe. Il s'agit d'une transcription de l'audio et de la vidéo, pour conserver une trace du corpus et faciliter le travail d'analyse. La présence de la caméra n'a que peu influencé la situation, les étudiants interprètes étant habitués à cette dernière. Le cadrage de l'ensemble des protagonistes a permis d'analyser les interactions entre eux. Le discours initial a duré 12 minutes 58, ce temps équivaut à celui d'un relais en situation d'interprétation de conférence.

La méthode de transcription du corpus est inspirée de celle du mémoire de Sophie Pointurier-Pournin (2014 : 160). La lecture du corpus se fait sur trois lignes :

- La première ligne est le discours initial en français.

- La deuxième ligne en majuscule et en couleur est la transcription simplifiée de l'interprétation en LSF.

- La troisième ligne présente en italique les indications contextuelles, les moments de communication non verbale, les interactions ILS/orateur. Sont aussi indiquées les tactiques : les scénarisations, les pointages, les transferts, les labialisations, les emplacements, les configurations.[8]

[8] Voir annexe 3

2. Résultats et discussions

Ce corpus permet de mettre en relief ce qu'implique le recours à la tactique de la périphrase dans une situation d'interprétation. Dix périphrases ont été décomptées. Il est intéressant de voir que cette tactique interprétative a été utilisée de façon égale face à des termes issus de domaines inédits ou sur des concepts non spécialisés. D'ailleurs, dans sa recherche, Sophie Hirschi a elle aussi noté cette particularité dans l'interprétation en langue des signes française (Pointurier-Pournin, 2014 : 170).

- *Nombre de recours à la tactique de la périphrase : 10*

Ligne 81-86 : (CORPORATE) [ENVIE ENTREPRISE MOI RELATION PLAISIR]

Ligne 87-91 : (FUSION) [AUTRE ENTREPRISE PARTICIPE PARTICIPE PARTICIPE GROSSIR GROSSIR]

Ligne 113-114 : (NON DISSIMULÉ) [ÇA CACHE NON MONTRE]

Ligne 197-199 : (TRIBUNAL) [ASSEMBLÉE JUSTICE]

Ligne 215-220 : (PROMULGUÉE) [VOTE LOI VALIDE]

Ligne 265-267 : (ARGUMENT DE FORME) [THÈME COMMENT VALIDE DANS PROJET CHANGEMENT]

Ligne 285-295 : (LIMOGÉ) [ESSAYE SAISIR COINCE]

Ligne 296-298 : (RETOQUÉ) [ANNULE RATE ÉCHEC]

Ligne 394-399 : (VARIABLE D'AJUSTEMENT) [PERSONNE SALARIÉ ÇA DÉPEND PEUT VIRE VIRE OU EMBAUCHE PI BON BON]

Ligne 406-411 : (REMÈDE) [SOLUTION TROUVE SANTÉ SOLUTION TROUVE]

- *Périphrase sur un concept d'un domaine de spécialité : 5 soit 50%*

(CORPORATE)

(FUSION)

(PROMULGATION)

(RETOQUÉ)

(VARIABLE D'AJUSTEMENT)

- *Périphrase sur un concept non spécialisé : 5 soit 50%*

(NON DISSIMULÉ) [ÇA CACHE NON MONTRE]

(TRIBUNAL) [ASSEMBLÉE JUSTICE]

(ARGUMENT DE FORME) [THÈME COMMENT VALIDE PROJET CHANGEMENT]

(LIMOGÉ) [ESSAYE SAISIR COINCE]

(REMÈDE) [SOLUTION TROUVE SANTÉ SOLUTION TROUVE]

Malgré la controverse et son aspect chronophage, 60% des périphrases ont été couplées à une ou plusieurs autres tactiques. On peut y voir la réalisation de la loi de maximisation du rendement informationnel de Gile développée en première et seconde partie de ce mémoire.

- *Périphrase couplée à une ou plusieurs autres tactiques : 6 soit 60%*

(CORPORATE) : scénarisation

(FUSION) : scénarisation

(NON DISSIMULÉ) : passage par la négative

(TRIBUNAL) : emprunt + labialisation

(LIMOGÉ) : labialisation

(VARIABLE D'AJUSTEMENT) : scénarisation

Un constat peut être fait : sur les deux omissions dues à l'emploi de cette tactique, l'une d'entre elles a été couplée à une scénarisation. Après avoir scénarisé et périphrasé le concept de (FUSION), l'interprète a omis le concept de (RACHAT). Cette partie du discours demandait une grande disponibilité cognitive, car le terme de (FUSION) apparaissait au sein d'une énumération. La forte densité du discours fait partie des déclencheurs de difficultés énumérés par Gile. Dans cette situation, l'interprète a dû faire face à un nombre important d'informations à traiter et s'est donc retrouvé en saturation cognitive. De plus, à la fin de cette simulation, l'interprète a confié qu'elle avait trouvé le débit de parole de l'oratrice assez vif, débit lui aussi déclencheur de difficultés.

La deuxième omission est une omission consciente de l'interprète, après avoir utilisé la tactique de la périphrase pour transmettre le concept (ARGUMENT DE FOND), son décalage était tel qu'il fallait faire un choix. Ce choix se révèle par l'emploi du signe [ETC] qui montre bien que le reste du discours avait été entendu et compris, mais sous la contrainte de temps, il était complexe pour elle de le produire. Le choix a été fait de transmettre l'idée principale de cette phrase : que deux parties avaient attaqué au tribunal, seul le motif de l'une d'entre elles a été transmis. Cela confirme l'idée selon laquelle

*En situation dialogique ou de locution spontanée, le locuteur prend donc le temps d'élaborer ses périphrases en fonction du contexte et de son interlocuteur (les ajouts se faisant **jusqu'à ce que le receveur du message ait compris** ce que le signeur veut exprimer). Nous déduisons que ce procédé nécessite un certain laps de temps (jusqu'à ce que) qui ne semble pas porter préjudice à la situation de communication directe. En revanche, en situation de simultanée, l'interprète doit effectuer ce travail de définition et de spécification sous la contrainte de temps et sous la pression cognitive de l'interprétation.*

(Pointurier-Pournin, 2014 : 131

- *Omissions*

Sur la totalité du discours : 18

Après recours à la périphrase : 2

(FUSION) : omission de (RACHAT)

(ARGUMENT DE FORME) : omission de (ARGUMENT DE FOND)

Sur l'ensemble des périphrases de ce discours, 40% d'entre elles étaient référencées sur des lexiques disponibles en ligne. Il est intéressant non pas de souligner le fait que l'interprète n'avait pas ces termes à disposition, mais la justification du recours à cette tactique. Par exemple, la périphrase sur le concept de (REMÈDE), qui ne fait pas partie d'un domaine inédit, est sûrement due à sa proximité sémantique avec d'autres termes du discours à savoir (TRAITEMENTS) et (MÉDICAMENTS). D'ailleurs, quelques secondes avant que l'oratrice ne fasse apparaître le terme (REMÈDE) dans son discours, elle exprimait le concept de médicament

(l394-395 du discours). La définition du dictionnaire *Larousse* est *tout ce qui peut servir à prévenir ou à combattre une maladie*. En ce sens, la périphrase proposée par l'interprète n'est pas un contresens. Cette même hypothèse peut être pour la traduction du concept de (TRIBUNAL), à laquelle a d'ailleurs été ajoutée un emprunt et une labialisation. Dans cette partie du discours (de la ligne 191 à 349), tout un champ lexical de la justice a été déplié.

- *Périphrase d'un concept référencé sur un lexique en ligne : 4 soit 40%*

(FUSION) : https://www.elix-lsf.fr/spip.php?page=signes&id_article=167964

(DISSIMULÉ) : https://media.spreadthesign.com/video/mp4/10/180322.mp4

(TRIBUNAL) : https://www.elix-lsf.fr/spip.php?page=signes&id_article=223200

(REMÈDE) : https://media.spreadthesign.com/video/mp4/10/188217.mp4

À l'exception de la périphrase de (ASSEMBLÉE JUSTICE), n'ont pas été relevées toutes les précisions du sujet qui pourraient être considérées comme des périphrases. Dans ce discours par exemple, le signe de CHIMIE sert à la fois à parler de CHIMIE mais aussi des CHIMISTES en y ajoutant PERSONNE (ligne 361) ou d'un laboratoire en lui faisant précéder le signe ENTREPRISE (ligne 21-24). En prenant en compte que :

> *Pour faire référence à des concepts techniques ou à des termes de spécialités, le locuteur signant peut avoir recours à des ajouts ou des paraphrases pour permettre à son interlocuteur de cerner précisément son propos. (…)*
>
> *Nous comprenons qu'il appartient au signeur de spécifier régulièrement son objet pour le préciser à son interlocuteur. Ici c'est avec la fleur, la rose. Nous inférons de*

la lecture de cet extrait que le locuteur doit connaître l'objet pour pouvoir le préciser (une rose a des épines).

(Pointurier-Pournin 2014 : 130).

Il est envisageable de voir cet ajout comme une tactique d'interprétation pouvant à la fois représenter une certaine économie, car évitant de devoir créer un néologisme pour qualifier tous les acteurs et objets d'un même domaine. Il serait intéressant de relever dans un discours le nombre de concepts en LSF dont la proximité sémantique se dissocie par l'ajout d'une précision signée et labialisée et ce que cela implique en termes de ressources attentionnelles.

Les connaissances de l'interprète et sa compréhension sont primordiales à l'exercice de l'interprétation. Dans la partie précédente étaient présentés les échanges entre deux interprètes sur le fait d'expliciter ou non un concept non lexicalisé. Parfois, se reposer sur l'orateur peut s'avérer la situation la plus confortable. Dans le corpus, on peut décompter plusieurs formes de périphrases induites par le discours :

Ligne 227 à 232 : Le concept de (DÉPARTS VOLONTAIRES) a été explicité par l'oratrice (DES LICENCIEMENTS À BUT ÉCONOMIQUES DÉGUISÉS) ce qui a permis à l'interprète de mettre en place plusieurs tactiques sans se trouver en situation de saturation cognitive et donc sans omettre le segment suivant. La version interprétée donne (TITRE DÉPART VOLONTAIRE ÇA VEUT DIRE PERSONNE SALARIÉ VIRE VIRE THÈME ARGENT FAUX) composée d'un emprunt et d'un transcodage puis d'une scénarisation. Même chose pour le concept de (JURISPRUDENCE) à ligne 335. Ce terme connaît plusieurs traductions[9], ici l'interprète a pu se reposer sur le discours initial (ELLE FAIT JURISPRUDENCE ET ELLE VA PERMETTRE À D'AUTRES ENTREPRISES DE S'APPUYER

[9] voir annexe 2

SUR CETTE DÉCISION). La traduction s'est faite au travers d'un transfert personnel (TP), l'interprète a pris le rôle des entreprises s'appuyant sur ce qui avait faire jurisprudence. Encore une fois aucune omission de l'unité de traduction suivante.

Pour terminer, une succession de difficultés a empêché la traduction du terme (LIMOGÉ). Pour reprendre les déclencheurs de difficulté, ce terme est arrivé à la suite d'une longue énumération de dates. Ce qui peut paraître anodin ne l'est plus en situation d'interprétation, au même instant où le terme (LIMOGÉ) a été dit, le bénéficiaire de l'interprétation s'est mouché fortement, augmentant l'effort de réception de l'interprète. À cela s'est ajoutée une méprise entre l'oratrice et l'interprète. Quand l'interprète lui a formulé la question « *il a été limogé ?* » l'oratrice a répondu par l'affirmative pensant que l'interprète cherchait confirmation, alors qu'en réalité l'interprète n'avait plus en tête le sens exact de ce terme. La définition de ce terme est la première chose qu'elle a demandé à l'oratrice en terminant son interprétation. L'hypothèse de sens qu'elle a faite était donc fausse, preuve qu'il est complexe d'interpréter un concept non connu, ou non saisi, de surcroît par le truchement d'une périphrase.

CONCLUSION

Au regard des différents modèles de Gile, l'interprète en langue des signes se retrouve régulièrement sur le fil du rasoir et ses ressources attentionnelles sont largement sollicitées.

L'interprétation avec décisions est d'autant plus vraie que le rapport entre vide lexical et manque de temps pousse l'ILS à faire des choix. Choix ou concessions ? Force est de constater que l'ILS a toute la volonté de transmettre le vouloir-dire mais qu'il est contraint par le pouvoir-dire de la langue des signes française. Les besoins lexicaux des interprètes en langue des signes influent grandement sur le bon déroulement de leur interprétation. L'utilisation de tactiques aussi chronophages que la périphrase semble être l'expression de l'envie de l'interprète d'assumer pleinement son rôle dans la transmission du sens. Dans ces situations périlleuses, la contrainte de temps et le vide lexical en LSF font-ils de l'interprétation en langue des signes une forme d'infidélité au discours initial, ou une approximation de ce dernier ?

De plus, par définition, la périphrase n'est jamais neutre. Elle met l'accent sur certains traits, plus ou moins saillants, du concept qu'elle explicite. Il serait intéressant de s'interroger sur l'influence du prisme de compréhension de l'interprète dans le recours à cette tactique. La réticence qu'ont les interprètes à employer cette tactique interprétative est peut-être le reflet de cette conscience de ne pas pouvoir transmettre un concept sans le comprendre ou en croyant le comprendre. Dans la mesure où le stéréotype est basé sur *la simplification, la généralisation et la fréquence* et qu'il est *objet de discours, actualisé et géré par les interactants* (Perrefort, 2012), alors un axe d'étude semble s'ouvrir : vérifier dans quelle mesure la périphrase permet l'insertion d'un nouveau concept tout en se confrontant à la récurrence du vide lexical et à la contrainte de temps. Les rapports de domination, qu'ils soient de classe, de genre, de race ou de sexe, et donc de compréhension de la société ouvrent une piste de

réflexion quant à l'incidence de la position sociale de l'ILS sur sa production. Sans qu'il faille forcément chercher à réparer les inégalités, en prendre conscience et les admettre semble être indispensable dans la société d'aujourd'hui. Et ce d'autant plus pour l'interprète communautaire pour qui la déverbalisation (Lederer et Seleskovitch, 2002 : 40), processus de passage entre ce qui est compris et ce que l'interprète doit mettre en place pour le faire comprendre dans la langue cible, est on ne plus important quand les destinataires de son interprétation sont des minorités souvent opprimées.

BIBLIOGRAPHIE

BAKER-SHENK, Charlotte, 1986, *Characteristics of oppressed and oppressor peoples: Their effect on the interpreting context*, National Consoetium of Interpreter Education Centers, 12p.

GACHE Patrick et QUIPOURT Christine, 2003, La langue des signes statuts linguistiques et institutionnels « Interpréter en langue des signes : un acte militant ? », *Langue française*, n°137, p 105-113.

GILE, Daniel, Mars 1985, Le modèle des efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée, *Meta*, volume 30, p 44-48.

GILE, Daniel, 1999, Testing the Effort Models' tighrope hypothesis in simultaneous interpreting – A contribution, *Journal of Linguistics* n°23, p 153-172.

GILE, DANIEL, 2005, *La traduction : la comprendre, l'apprendre*, Presses universitaires de France, Paris, 278p.

GILE, Daniel, 2009-a, *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 283p.

GILE, Daniel, 2009-b, « Le modèle IDRC de la traduction ''Interprétation – Décision – Ressources – Contraintes'' », *La traduction et ses métiers, aspects théoriques et pratiques*, Lettres Modernes Minard. Paris, 264p.

LEDERER, Marianne et SELESKOVITCH, Danica, 2001, *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Paris, 311p.

LEDERER, Marianne et SELESKOVITCH, Danica, 2002, *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, Didier Érudition, 388p.

PERREFORT, Marion, 2012, « Formes et fonctions du stéréotype dans des interactions en situations de contact », *Acquisition et interaction en langue étrangère n°*7, 12p.

POINTURIER-POURNIN, Sophie et GILE, DANIEL, 2012, « Les tactiques de l'interprète face au vide lexical », *Jostrans*, volume 17, p 164-183.

POINTURIER-POURNIN, Sophie, 2014, *L'interprétation en Langue des Signes Française: contraintes, tactiques, efforts*, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 460p.

SELESKOVITCH, Danica, 1968, *L'interprète dans les conférences internationales*, Lettres Modernes Minard, Paris 2015, 261p.

SÉRO-GUILLAUME Philippe, 1997, La langue des signes française (LSF), *Meta*, volume 423, p 487-501.

SERO-GUILLAUME, Philippe, Décembre 2008, « Le métier d'interprète en Langue des Signes », *Connaissances Surdités*, n°26, p 18-22.

ANNEXES

1. Demandes de signes sur les réseaux sociaux

- *Groupe Facebook Traduction LSF-FR*

Jurisprudence en LSF ?!

J'aime Commenter

Comme "loi" mais avec le J à la place du L, d'après ce que j'ai déjà vu...
J'aime · Répondre · 13 janvier, 23:22

Comme validé mais config J pour la MD. Oui je sais c'est moche mais c'est répandu dc ...
J'aime · Répondre · 1 · 13 janvier, 23:41

Je crois que j'ai le même signe, expliqué différemment 😉
J'aime · Répondre · 1 · 13 janvier, 23:44

Votre réponse...

Bonsoir. Perso, jamais vu le signe précédemment cité. Du coup, en général, je me débrouille avec la périphrase :
"Jugement/résultat/touche, touche, touche/" le tout placé dans le passé... Un peu long mais globalement bien "feedbacké" de la part des usagers...
J'aime · Répondre · 2 · 14 janvier, 03:33

J'ai déjà vu "justice" / "attention" en labialisant prudence...

Ça m'a fait rire ! Mais si on a un signe, je veux bien !
J'aime · Répondre · 14 janvier, 08:30

Je crois qu'il y a ce signe sur le livre d'IVT
J'aime · Répondre · 14 janvier, 09:59

Je fais /juge/decision/diffuser/
J'aime · Répondre · 2 · 14 janvier, 10:12

J'ai vu /justice/ /touche touche touche/ sur une ligne de temps d l'épaule au présent
J'aime · Répondre · 2 · 14 janvier, 17:56

J'ai vu "justice"+ événement nouveau (comme "innovation")+ ensuite se diffuse... je sais pas si c'est clair ^^
J'aime · Répondre · 1 · 15 janvier, 10:11

8 février · Paris
Bonjour à tous, avez vous un signe pour "RÉFÉRENDUM" ?
J'aime
Commenter
Vote oui non
J'aime · Répondre · 5 · 8 février, 17:45
C'est ce que je dirai ^^
J'aime · Répondre · 8 février, 17:46
Votre réponse...
Ah mais oui, bien sûr! c'est le plus simple.
J'aime · Répondre · 2 · 8 février, 17:49
Marlene Varnerin Plus précisément je vais ajouter: "demande tous citoyens vote oui non."
J'aime · Répondre · 2 · 8 février, 18:05
Oui je pensais a ca aussi
Après je me suis dit que cela dépendait du contexte... donc je le suis restreint hahaa
J'aime · Répondre · 8 février, 18:07
Oui c'est idéal mais trop long pour traduction Ou interprétation en LSF...
J'aime · Répondre · 4 · 8 février, 20:13
Peut être une première fois pour bien placer les choses puis passer au «vote oui non » ?
J'aime · Répondre · 1 · 8 février, 20:15
Demande avis population vote. J'aurais fait ça.
J'aime · Répondre · 1 · 9 février, 15:06 · Modifié

- *Groupe Facebook Interprétation LSF-FR*

27 mars · Marseille, Provence-Alpes-Cote d'Azur
Bonjour,
Avez vous un signe pour Permaculture svp?
Bonne journée !
J'aime
Commenter
Je signe "Agriculture" "autonomie" pour dire permaculture
J'aime · Répondre · 3 · 27 mars, 09:06
Pr ma part je fais agriculture + en cours. En marquant bien chaque main qui passe dvt l'autre pr l'idée de cycles
J'aime · Répondre · 2 · 27 mars, 12:32
"Tourbillon" + "mélange"
J'aime · Répondre · 27 mars, 20:41
permaculture = culture de légumes hors sol...
J'aime · Répondre · 1 · 7 avril, 14:41

2. Discours initial et interprétation

Simulation d'interprétation ayant eu lieu de 27 avril 2017 à 16h45.

Durée du discours initial : 12 minutes 58

La méthode de transcription du corpus est inspirée de celle du mémoire de Sophie Pointurier-Pournin (2014 : 160). La lecture du corpus se fait sur trois lignes :

- La première ligne est le discours initial en français.

- La deuxième ligne en majuscules et en couleur est la transcription simplifiée de l'interprétation en LSF.

- La troisième ligne présente en italique les indications contextuelles, les moments de communication non verbale, les interactions ILS et les participants à la situation de communications. Sont aussi indiquées les tactiques : les scénarisations, les pointages, les transferts, les labialisations, les emplacements, les configurations.

Bonjour.

BONJOUR

Je m'appelle Sandrine Caristan, j'ai 51 ans et je vais vous parler de mon

MOI S . A . N . D . R . I . N . E ÂGE 51 ANS

parcours professionnel au sein de Sanofi. Et plus particulièrement de son évolution

EXPRIME VIE PROFESSIONNELLE, MOI PARCOURS ENTREPRISE A.S PARDON

Erreur dactylologie

son évolution au fur et à mesures des années,

S . A . N . O . F . I SANOFI OK SANOFI

Code pour sanofi puis proposition de signe du destinataire de l'interprétation

qui a fait qu'on a fini par l'appeler Sanofric.

COMMENT ÉVOLUE DEPUIS ANNÉE EVOLUE DEVENIR QUOI STATUT TITRE

J'ai été embauchée en 1986, à Notre-Dame-de-Bondeville en Normandie. J'ai été

S.A.N.O.F.R.I.C DATE 1986 NORD

embauchée avec mon bac en poche dans un laboratoire qui faisait le contrôle des

FRANCE MOI DIPLÔME BAC POCHE EMBAUCHE CHEZ ENTREPRISE

peptides.

CHIMIE.

labialisation labo

- *Le contrôle des pardon ?*

Des peptides.

- *D'accord merci.*

LABORATOIRE CONTRÖLE P . E . P . T .

Dès 1987, j'ai repris mes études pour pouvoir avoir un bac +2 et ainsi m'assurer un

I . D . E . DATE 1987 ÉTUDE CONTINUE

Pointage sur le mot épeler.

meilleur salaire. Un premier changement de stratégie de l'entreprise SANOFI a fait

THÈME SALAIRE PLUS GROS. ENTREPRISE SANOFI

Configuration C représentant une quantité d'argent qui grossit

que j'ai appris que mon labo allait fermer. C'est comme ça que je me suis retrouvée

STRATÉGIE CHANGE CA VEUT DIRE LABORATOIRE MOI EVOLUE

éternuement du destinataire de l'interprétation

mutée sur le site de Montpellier en 1991. Mon mari a donc démissionné de son

MOI DÉMÉNAGE DÉMÉNAGE MONTPELLIER DATE 1991

placement vers le nord vers le sud + labialisation muter

emploi et on est partis tous les deux, avec notre fille Eve, dans le sud de la France.

MARI MOI TRAVAIL LUI DÉMISSIONNE ENTRE

Là, j'ai été intégrée à un laboratoire de recherche et développement qui s'occupait

LIEU SUD FRANCE. LABORATOIRE ANALYSE AVANCE

labialisation recherche et développement

d'analyser des petites molécules chimiques à visée thérapeutique. J'ai donc continué

RENTRE LABORATOIRE MOLÉCULE CHIMIE PETITE BUT SOIN.

signe de molécule qui rétrécit

J'ai donc continué mes études encore pour avoir une première maîtrise, BAC+4,

ALORS CONTINUE ÉTUDE THÈME PREMIÈRE M.

dactylologie abandonnée

toujours par l'intermédiaire du CNAM, en cours du soir. Et au final, j'ai passé un

DIPLOME BAC PLUS 4 CA VEUT DIRE LIEN C.N.A.M COURS SOIR

DESS, en 1995, qui m'a permis d'obtenir un BAC+5. Il aura donc fallu à peu prés une

DEVENIR D . E . S . S. DIPLÔME À PEU PRÈS BAC+5

interférence du discours

dizaine d'années pour arriver à ce niveau. A ce moment-là, Sanofi a reconnu

CA VEUT DIRE PÉRIODE 10 ANS EVOLUE NIVEAU MONTE ENTREPRISE

l'intégralité de mes diplômes et m'a fait passer cadre en 1998, j'ai été promue à un

SANOFI DIPLÔME ELLE RECONNAIT ENSUITE DEVENIR CADRE PI 1998

signe de possession sur l'oratrice

poste de responsable de laboratoire.

DEVENIR EMBAUCHE RESPONSABLE LABORATOIRE

Donc en gros aujourd'hui, en 2017, ça fait 30 ans que je travaille à Sanofi, j'ai fait 10

CA VEUT DIRE MAINTENANT DEPUIS 30 ANS TRAVAILLE CHEZ SANOFI

ans de cours du soir sur de la chimie. En parallèle, j'ai concilié tout cela avec une vie

10 ANS SOIR COURS COURS THEME CHIMIE PARALLELE

directionalité vers l'extérieur / vers l'interprète

familiale et j'ai eu un deuxième enfant sur ces entrefaites.

VIE FAMILIALE DEUXIÈME ENFANT NÉ.

Maintenant, si on parle de mon combat, pendant les 20 années j'ai été

EN TOUT THEME COMBAT MOI PÉRIODE

une employée qu'on pourrait qualifier de *corporate* et Sanofi avait alors une

20 ANS MOI SALARIÉ ENVIE MOI ENTREPRISE

dimension humaine. Au fur et à mesure des années, j'ai vu grossir Sanofi. Grossir,

RELATION PLAISIR POURQUOI ENTREPRISE HUMAINE CA VEUT DIRE

scénarisation

grossir, à force de fusion et de rachat jusqu'à devenir la première entreprise suite à

PETIT A PETIT GROSSI GROSSI POURQUOI AUTRE ENTREPRISES PARTICIPE

Scénarisation *placement droite*

son entrée au CAC40. Donc elle est devenue la première entreprise du CAC40.

PARTICIPE PARTICIPE ENTREPRISE GROSSI DEVIENT 1ÈRE ENTREPRISE A.C

Participe rejoint le placement de sanofi *pointage sur le placement de sanofi*

En 2008 a été embauché un nouveau président, qui était un financier, Monsieur

C . A . C 40 DEVIENT PREMIÈRE ENTREPRISE PI 2008 PREMIER

Christopher Viehbacher. Et donc là ça a été le début d'une phase de restructuration

PRÉSIDENT DIRECTEUR GENERAL EMBAUCHE FOCUS ARGENT

intense. Quand Monsieur Viehbacher est arrivé, il a dit une phrase extrêmement

PÉRIODE CHANGEMENT PUISSANT

amplification de l'espace alloué au signe changement + expression faciale

importante qui était que : le processus qu'il allait enclencher était un processus

DIRECTEUR PREMIÈRE PHRASE DIT QUOI

permanent qui devrait impacter l'ensemble des salariés. Si un seul salarié n'était pas

PROCESSUS ÇA FIXE TOUT CA PERSONNE SALARIÉ

impacté il prendrait cela pour un échec.

TOTAL DISCRIMINE NON ENGLOBE DIFFUSE.

signification au destinataire de l'erreur de signe

L'objectif de toutes les restructurations qu'il avait décidées, c'était un objectif qui

n'était pas dissimulé. À savoir que c'était un objectif purement financier, de manière à

PROJET CHANGEMENT CA CACHE NON MONTRE QUOI OBJECTIF

faire passer de 35 à 50% les bénéfices reversés aux actionnaires, au travers de

ARGENT CA VEUT 35% JUSQU'À DEVENIR 60%

labialisation finance

dividendes. Et pour cela il fallait faire 1,5 milliards d'économies. Comment trouver

POUR PERSONNE ACTIONNAIRE ARGENT GROSSIT CA VEUT DIRE

Configuration C qui grossit

ces 1,5 milliards ? Eh bien, il avait trouvé la cible qui est toute la branche Recherche

ECONOMIE 1,5 MILLIARDS EUROS COMMENT

et Développement, qui pour lui était un centre de coût… Donc en 2010 on a vu

GROUPE ANALYSE AVANCE ÇA ARGENT DÉPENSE

labialisation recherche développement *pointage R&D*

arriver un premier plan de restructuration qu'il avait nommé.

DÉPENSE DÉPENSE VEUT PAS ARRÊTE

tp pdg entreprise qui dépense

- *Pardon en quelle année s'il vous plait*

En 2010.

- Ok merci.

En 2010, on a vu arriver un premier plan de restructuration qu'il a appelé

DATE 2010 QUOI PREMIER PROJET CHANGEMENT

TRANSFORMING n°1. Ce premier plan a eu pour effet de faire diminuer la masse

NOM CHANGEMENT MOT ANGLAIS NUMÉRO 1. BUT QUOI

labialisation transforming

salariale de 20%. Et ça a été le début de mon combat contre Sanofric.

PERSONNE SALARIÉS RÉDUIT 20% ÇA NOUS COMMENCE MILITE CONTRE

Il y a peu de mobilisation des salariés et donc très rapidement le plan a été entériné.

ÇA PERSONNE SALARIÉ MILITE PEU

On s'est retrouvés avec environ 1200 postes en moins sur la France et à peu prés

ÇA VEUT DIRE PROJET CHANGEMENT CONSÉQUENCE REJETTE

250 sur le site de Montpellier. Tous ces plans de restructuration avaient pour objectif

VIRE VIRE EXEMPLE MONTPELLIER BAISSE GROUPE PERSONNE RÉDUIT

de faire croire que Sanofi va très mal et qu'il fallait absolument redresser Sanofi.

BUT QUOI ENTREPRISE ATTENTION SANOFI INSTABLE IL FAUT

scénarisation

Donc pour vous montrer que Sanofi va très mal, je vais vous donner quelques

INSTABLE STABLE ATTENDS

chiffres : Sanofi c'est 35 milliards de chiffre d'affaire et entre 5 et 8 milliards de

EXEMPLE CHIFFRE 35 MILLIARDS REVENU C . A

bénéfice par an, et ça depuis les 10 dernières années ! Autant dire que Sanofi va…

5 JUSQU'A 8 MILLIARDS PROFIT CHAQUE ANNEE.

très bien ! Mais pourtant en 2012, exactement le 5 juillet 2012, arrive

CA VEUT DIRE SANOFI CA VA. DATE 2015 5 JUILLET 2012

expression montrant l'ironie.

TRANSFORMING 2. Un plan encore plus drastique que le premier. C'est-à-dire qu'il

PROJET CHANGEMENT MOT ANGLAIS CHANGEMENT NUMERO 2

labialise transforming

se décline sous la forme de 20 à 25% d'effectifs de recherche en moins, le

CHANGEMENT PIRE CA VEUT DIRE 20% PERSONNE VIRE

désengagement de Sanofi avec son site de Toulouse, l'arrêt de la recherche sur

THÈME ANALYSE ENTREPRISE TOULOUSE SUR LE COTÉ

labialise recherche

Montpellier et Toulouse, l'arrêt même de certains vaccins comme celui de la rougeole

RECHERCHE TOULOUSE OU MONTPELLIER SUR LE COTÉ DIMINUE

et la délocalisation massive de salariés sur Montpellier sur…

VACCIN RECHERCHE ARRÊTE PERSONNE SALARIÉ

pardon… sur Lyon et Paris. En tout 2000 personnes impactées et environ 700

TRAVAILLE PARIS OU LYON DEPLACE OBLIGÉ

suppressions d'emplois. Aussitôt, il y a eu une grosse mobilisation des salariés,

CA VEUT DIRE 700 PERSONNE VIRE

surtout sur les sites de Montpellier et de Toulouse qui se sont opposés vraiment à ce

PERSONNE SALARIÉ MANIFESTATION MILITE AUSSI MONTPELLIER

Signe amplifié

plan. A démarré, ensuite, en plus de la bataille de la rue, la bataille juridique. Une

TOULOUSE MILITE CONTRE REVOLTE. COMMENCE COMBAT RUE

première bataille a été engagée par le CCE, qui est le Comité Central d'Entreprise,

MANIFESTATION AUSSI JUSTICE POURQUOI C.C.E COMITÉ CENTRAL

labialisation comité central

qui a attaqué au TGI, le Tribunal de Grande Instance. Après avoir été débouté une

ENTREPRISE JUSTICE ATTAQUE TGI ASSEMBLÉE JUSTICE

entreprise

première fois, en mars 2013 en appel la justice donne raison au CCE et donc

PREMIÈRE FOIS JUSTICE RATE DATE MARS 2013 JUSTICE OK RAISON

regard vers le CCE

ordonne à Sanofi la remise à zéro de son plan de restructuration. Sanofi n'est

IL FAUT SANOFI PROJET CHANGE ARRÊTE

forcément pas très content de cette situation, mais bizarrement va attendre… Va

SANOFI SOUPIRE

tp Sanofi

attendre du mois de mars au mois de juillet, sans rien faire. Pourquoi ? Parce que

MAIS ATTEND PATIENTE JUSQU'À JUILLET LAISSE ATTEND ATTEND

Sanofi va attendre que la loi de la flexi-sécurisation de l'emploi soit votée en juillet

FAIT QUOI LOI FLEXIBLE SÉCURITÉ EMPLOI ATTEND ATTEND

fin tp *labialisation flexi*

2013. La loi est promulguée début juillet 2013. Sanofi, le 4 juillet, soit presque un an

LOI VOTE JUILLET 2013 BON BON BON ON VA VOIR JUILLET 2013

tp sanofi

jour pour jour après la mise en route du plan qui a été annulé, remet exactement le

VOTE LOI VALIDE APRÈS SANOFI FAIT QUOI RECOMMENT

fin de tp

même plan qui avait été déclaré illicite auparavant. Et cette fois-là, avec cette loi

PROJET CHANGEMENT MÊME AVANT ILLÉGAL MAINTENANT LOI CHANGE

flexi-sécurité tout passe bien. La nouveauté c'est que Sanofi enclenche ce qu'ils

ALORS BON VALIDE PEUT NOUVEAU QUOI SANOFI COMMENCE

appellent des départs volontaires, départs volontaires qui ne sont ni plus ni moins

TITRE DEPART VOLONTAIRE

labialisation départ volontaire

que des licenciements à but économique déguisés.

ÇA VEUT DIRE PERSONNE SALARIÉ VIRE VIRE VIRE THÈME ARGENT FAUX

scénarisation *labialisation économique*

Il y a eu ensuite 4 mois d'intenses négociations entre la direction et les partenaires

APRÈS PÉRIODE 4 MOIS DÉBAT SYNDICAT

scénarisation droite

sociaux. Malgré l'opposition de l'ensemble des salariés, une pétition de signée qui

DIRECTEUR DÉBAT PERSONNE SALARIÉ MANIFESTATION

gauche labialisation direction

avait recueilli de nombreuses signatures ; en janvier 2014, deux organisations

PÉTITION SIGNE SIGNE SIGNE SIGNE DONNE ETC. QUAND MÊME

syndicales, la CFTC et la CFDT, signent le plan autorisant Sanofi à enclencher son

2014 SYNDICAT SYNDICAT TOUS LES DEUX SIGNE QUAND MÊME CA VEUT

gauche *droite*

plan et à procéder aux licenciements économiques.

DIRE SANOFI PROJET CHANGEMENT PERSONNES SALARIÉ VIRE PEUT

En mars de la même année, la DIRECCTE, elle aussi, valide le plan et autorise

DATE MOIS MARS GROUPE D . I . R . E . C .

Sanofi à enclencher les licenciements. C'est à ce moment-là que nous, salarié-e-s,

C . T . E BON PROJET CHANGEMENT VALIDE PEUT VIRE VIRE PERSONNES

tp direccte

en notre nom propre, avons décidé d'attaquer Sanofi au tribunal administratif. Nous

NOUS SALARIÉS JUSTICE ATTAQUE SANOFI

avons été 6 salarié-e-s très rapidement rejoints par une organisation syndicale, SUD-

JUSTICE ADMINISTRATIF AU DÉPART 6 PERSONNE SALARIÉ

labialisation tribunal *droite*

Chimie, qui est venue nous prêter main forte. De son côté, la CGT a, elle aussi,

APRÈS TITRE SUD CHIMIE ASSOCIATION PARTICIPE

milieu *labialisation sud chimie*

attaqué au tribunal : la CGT sur des arguments de forme et nous salariés sur des

PARALLÈLE SYNDICAT C . G . T ATTAQUE JUSTICE THÈME COMMENT

gauche *labialisation tribunal*

arguments de fond. En juillet 2014 a lieu la première instance au tribunal. À ce

VALIDE PROJET CHANGEMENT ETC ÇA VEUT DIRE LES DEUX ATTAQUE JUSTICE

labialisation tribunal

moment on perd, le tribunal valide le plan de Sanofi. Nous faisons aussitôt appel de

DATE JUILLET 2014 PREMIÈRE FOIS JUSTICE ASSEMBLÉE SUR VALIDE

labialisation tribunal

ce jugement, la CGT toujours sur ses arguments au niveau de la forme et nous des

PROJET CHANGEMENT NOUS PAS D'ACCORD CONTRE SYNDICAT CGT

droite

arguments au niveau du fond. Il se passe quelques mois et, le 30 septembre 2014

NOUS SALARIÉ ENSEMBLE ATTAQUE CONTRE JUSTICE MOIS MOIS MOIS

gauche

la Cour d'Appel Administrative nous donne raison et invalide le plan de Sanofi, grâce

DATE 30 SEPTEMBRE 2014 BON BON BON VOUS RAISON

tp justice

aux arguments de la CGT, et donc annule le plan pour vice de forme. Nous sommes

CA VEUT DIRE PROJET CHANGEMENT ANNULE POURQUOI PROJET ILLÉGAL.

donc à la fin septembre 2014, et la publicité sur la façon dont Sanofi gère son

FIN SEPTEMBRE 2014 PUBLICITÉ AFFAIRE SANOFI GÈRE

entreprise fait que Viehbacher est limogé, début octobre.

ENTREPRISE ETC. PRÉSIDENT

destinataire de l'interprétation se mouche assez fort

- *limogé* ?

Il est limogé.

- *D'accord merci*

Et très rapidement, Sanofi, mécontent d'avoir encore perdu et de

ÇA VEUT DIRE PRÉSIDENT ESSAYE SAISIR COINCÉ

SAISIR comme attraper un criminel *labialisation bloqué*

s'être fait retoquer son plan, décide de nous attaquer au Conseil d'État, instance

SANOFI SOUPIRE DEUX FOIS ANNULE RATE ÉCHEC FAIT QUOI

scénarisation

suprême en France. Sanofi nous attaque mais pas que Sanofi, la CFTC et la CFDT

ATTAQUE ASSEMBLÉE TITRE CONSEIL ETAT ENTREPRISE SANOFI

milieu *milieu* *droite*

se mettent aux côtés de la direction pour nous contrer, ainsi que le Ministère du

AUSSI SYNDICAT C . F . D . T ET AUTRE SYNDICAT EN TOUT

droite

Travail, c'est-à-dire le gouvernement. On nous annonce des délais de rendu de

CONTRE PERSONNE SALARIÉ AUSSI MINISTRE TRAVAIL CA VEUT DIRE

gauche *droite*

résultat assez longs, avec un rendu aux alentours d'automne 2015. Ce qui permet

ÉTAT FRANCE CONTRE ATTAQUE PERSONNE SALARIÉ CA VEUT DIRE LONG

donc à Sanofi, malgré l'annulation du plan, de continuer la mise en place de son plan

DOSSIER GROS LIRE SANOFI PROJET CHANGEMENT ANNULE

tp justice

et de commencer à faire partir les salariés. Les salariés partent massivement, c'est

MAIS QUAND MÊME PEUT CONTINUE COMMENCE SALARIÉ VIRE VIRE VIRE

une hémorragie ! D'ailleurs, on voit disparaître à peu près 300 personnes sur le site

RÉSULTAT ENTREPRISE PERSONNE SALARIÉ PART PART PART PART PIRE

de Montpellier et sur les 614 salariés que contenait le site de Toulouse et bien

ÇA VEUT DIRE MONTPELLIER 300 PERSONNES PART

aujourd'hui il n'en reste plus que 40. Les autres ayant été soit déplacés sur Lyon et

TOULOUSE 600 PERSONNES MAINTENANT 40 AUTRE PERSONNE

Paris, soit vendus. Il faudra attendre le 30 mai 2016, donc le 30 mai c'est il n'y a

DÉPLACE LYON OU PARIS OU VIRE ATTEND ATTEND ATTEND

pointage

même pas un an, pour voir le Conseil d'État rendre sa décision et nous accorder la

30 MAI 2016 ÇA VEUT DIRE TOUT PROCHE ANNEE DERNIÈRE

signe sur l'épaule

victoire définitive. Le plan aujourd'hui de Sanofi est caduque et illicite. Cette victoire

TRIBUNAL RÉSULTAT QUOI BON BON REUSSI NOUS SALARIÉ AUJOURD'HUI

tp tribunal

c'est une victoire historique car elle fait jurisprudence et elle va permettre à d'autres

PROJET CHANGEMENT ILLÉGAL NOUS VAINQUEUR RÉUSSI

entreprises de s'appuyer sur cette décision. Comme par exemple l'entreprise des

ÇA VEUT DIRE AUTRE ENTREPRISE OK MEME PEUT

tp des autres entreprises

Pages Jaunes qui a utilisé notre victoire pour elle-même. Aujourd'hui avec toutes ces

EXEMPLE ENTREPRISE PAGE JAUNE BON BON SALARIÉ SANOFI RÉUSSI

tp page jaune *lab. gagne*

restructurations, depuis 2009, 5000 emplois ont disparu sur le groupe en France, à

NOUS PEUT MÊME AUJOURD'HUI PROJET CHANGEMENT CHANGEMENT

force de cessions, de ventes de sites et autres délocalisations. Et la science dans

RÉSULTAT PÉRIODE 2006 EUH 9 DEPUIS RÉSULTAT 5 000 PERSONNES VIRE

labialisation 2009

tout ça elle est où, allez-vous me dire ? Eh bien, la science elle va très mal parce

THÊME DOMAINE SANTÉ SCIENCE QUOI

qu'après avoir disloqué la recherche, eh bien aujourd'hui Sanofi s'attaque à tous les

HORRIBLE POURQUOI GROUPE GROUPE ANALYSE VIRE VIRE VIRE

sénarisation *lab. recherche*

sites de production et même les vaccins. Aujourd'hui toute la recherche a été

MAINTENANT PRODUCTION ET VACCINS SANOFI ESSAYE REDUIRE

externalisée, nous n'avons plus de projets, ou très peu. Les chimistes sont très très

RECHERCHE MAINTENANT PROJET PEU

peu occupés. Aujourd'hui la stratégie de Sanofi, qui devrait être orientée vers le

PERSONNES CHIMISTE PROJET TRAVAIL PEU NORMALEMENT

patient, est orientée vers la pure finance. J'en veux pour preuve M. Olivier

STRATÉGIE SANOFI QUOI CIBLE PERSONNE SANTÉ ETC NON

Brandicourt, le nouveau PDG, est payé aujourd'hui 46 000 euros par jour. Et Sanofi a

CIBLE ARGENT EXEMPLE NOUVEAU P . D . G SALAIRE DONNE COMBIEN

labialisation finance *configuration C directionnelle*

annoncé la semaine dernière que cette année, en 2017, 7 milliards d'euros seront

46 000 EUROS TOUS LES JOURS CA VEUT DIRE AUJOURD'HUI

redistribués sous forme de dividendes, aux actionnaires ou en rachat et destruction

7 MILLIARDS PERSONNES ACTIONNAIRES DONNE DONNE DONNE

configuration C

d'actions. Soit plus de 60% des bénéfices. Tout cela nous inquiète, on est très

ÇA VEUT DIRE 60% BÉNÉFICE DONNE ACTIONNAIRE

configuration C directionnelle

inquiets car au-delà de la perte des emplois, c'est l'indépendance thérapeutique de

NOUS SITUATION DONNE INQUIET POURQUOI SALARIÉ VIRE VIRE

la France qui est en jeu, car on parle de la santé. Et donc le problème aussi c'est que

AUSSI FRANCE SANTÉ RISQUE HORRIBLE AUJOURD'HUI DANGER

l'industrie pharmaceutique commence à augmenter les prix des traitements et ça

POURQUOI PROBLÈME ENTREPRISE PHARMACIE

pose aussi un problème aux traitements pour tout le monde. Pour nous, le

MÉDICAMENT PIQÛRE VACCINS ETC PRIX AUGMENTE AUGMENTE

390

391 médicament n’est pas une marchandise, la santé n’est pas un produit financier et les

392 AUGMENTE NOUS FAIT QUOI MEDICAMENT COMMENT SANTÉ CIBLE PI

393 *pi = typique*

394 salariés ne sont pas une variable d’ajustement. Donc aujourd’hui, moi je continue

395 FINANCE NON PERSONNE SALARIÉ ÇA DEPEND PEUT VIRE VIRE OU

396 *scénarisation*

397 mon combat. Pour continuer de dénoncer, n’importe où où on peut le dénoncer, dans

398 EMBAUCHE PI BON BON NON MAINTENANT MOI MILITE CONTINUE

399 *tp sanofi*

400 les médias, au niveau des salariés qui sont aussi résignés, mais aussi au niveau du

401 ESSAYE MÉDIA PERSONNE SALARIÉ SOUMIS AUSSI

402

403 gouvernement. Afin que l’on puisse utiliser les bénéfices non pas pour la finance

404 GOUVERNEMENT ESSAYE CRIE CRIE MILITE POURQUOI

405

406 mais pour créer des emplois, mais surtout pour créer des remèdes pour tout le

407 BÉNÉFICE FAIT QUOI DONNE ACTIONNAIRE NON

408 *Scénarisation*

409 monde. Voilà je vous remercie de votre attention et j’espère que vous avez été

410 THÈME ANALYSE ESSAYE SOLUTION TROUVE SANTÉ SOLUTION TROUVE

411 *labialise recherche*

412 sensibilisés à mon combat. On ne lâchera rien. Merci.

413 MERCI ÉCOUTE ESPÈRE SENSIBILISATION COMBAT MOI ENGAGEMENT

414

415 CONTINUE MERCI

3. Préparation

- *Mail envoyé à l'interprète le 19 février 2017*

Coucou XXXXXX,

Allez allez au boulot ;).
Voilà la prépa pour lundi 27 février:

Il s'agira d'un discours d'une dizaine de minutes de Sandrine Caristan sur son parcours au sein de Sanofi, d'employée à militante contre le plan de restructuration (PSE: plan de sauvegarde de l'emploi).

Elle y racontera donc son parcours dans l'entreprise. Entrée à Sanofi après le bac (et uniquement le bac en poche), elle a suivi des cours du soir pour continuer son ascension jusqu'à sa promotion en tant que responsable de laboratoire.
Puis elle racontera son combat contre le plan de restructuration du début de la lutte jusqu'au procès (et ses étapes). Puis elle conclura sur l'actualité de Sanofi et ses projections.

Afin de t'aider à préparer :

- L'émission Cash Investigation "*Quand nos actionnaires s'en prennent à nos emplois*". Tu auras à peu prés le même déroulé dans le discours. Il y a une interview de Sandrine Caristan (de 07min à 13min environ), tu auras une idée du débit et de la façon de s'exprimer. La partie sur Sanofi c'est de de 00:00 à 40min
https://www.youtube.com/watch?v=pjULdLxdZeg

- En pièce jointe La lutte des Sanofi pour les nuls rédigée par 3 employés (dont Sandrine Caristan). Je pense que c'est le document clé qui peut le plus t'aider sur le lexique employé.
(note de bas de page pour le jury https://fr.scribd.com/document/325386345/La-Lutte-Des-Sanofi-Pour-Les-Nuls-2016-FINAL-light)

- Un résumé de l'état des lieux en 2014 que j'avais rédigé.

Je te demande un petit travail supplémentaire : lors de ta prépa pourrais-tu me lister les mots ou concept dont tu n'avais pas idée du sens et/ou de la traduction. Puis noter si tu as prévu (ou non) une tactique particulière pour l'interprétation ces concepts (néologisme / périphrase / scénarisation / autres) et décrire cette tactique (avec le système entre crochet habituel).

Voilà voilà j'espère que ça te va. Si tu as des questions tu peux me relancer (y compris des questions de prépa).

Bon weekend

Eve

- *État des lieux rédigé par Eve Caristan en 2014 :*

Plus de 600jours de luttes, une action par semaine, voilà le quotidien des employés de Sanofi depuis l'annonce du plan de restructuration à visée boursière. Afin de comprendre la situation actuelle voici un rapide retour sur l'histoire de Sanofi.

Sanofi fut crée en 1973 par Jean François Dehecq et René Sautier, avec l'ambition de construire un représentant national de la santé. A cette époque la satisfaction de l'actionnariat n'était pas une priorité. Forte de sa croissance, plusieurs fusions ont lieu, c'est en 1999 que l'entreprise nationale devient un groupe mondial en fusionnant avec Synthélabo. En 2004, la fusion avec Aventis s'accompagne de l'arrivée des principaux grands actionnaires.
En 2008, un nouveau directeur général est engagé à la tête du géant pharmaceutique : Christopher Viehbacher, ancien comptable et ancien PDG du groupe pharmaceutique américain : Glaxo. Il reçoit à son arrivée un golden hello de plus de 2millions d'euros. Son salaire journalier en 2013 s'est élevé à plus 20 000 euros.

Un an à peine après sa prise de fonction il publie un vaste plan de restructuration : Transforming 1 c'est plus de 4000 postes de chercheurs supprimés en Europe pour atteindre l'objectif d'augmenter les dividendes des actionnaires.

Le 05/07/2012 Christopher Viehbacher annonce Transforming 2.0 avec pour objectif d'augmenter les dividendes de 30 à 50% d'ici 2015. Ce plan prévoit :

– un désengagement total du site de Toulouse (600 employés)

– un désengagement du secteur recherche de Montpellier (250 employés)

– Arrêt de la production de vaccins sur le site de Marty l'Etoile : (567 postes)

– La délocalisation des salariés sur les sites de Lyon et Paris.

Au total plus de 1200 postes menacés et 700 transferts prévus. Pourquoi ce plan ? La direction invoque inefficacité de la Recherche ainsi que le manque de compétence de ses chercheurs. Or, malgré la suppression massive de postes sur les 8 à 10 molécules découvertes la moitié sont issues de la recherche française.

En 2013 c'est prés de 35 milliards de chiffre d'affaire, un bénéfice en 2013 de prés de 8,8 milliards (rapport : CA-Couts). Au niveau boursier l'entreprise est 1ère du CAC 40 et une des premières mondiales en terme de rentabilité.

C'est à l'annonce du second plan que les employés se mettent en grève et pointent du doigt le changement de direction de Sanofi : l'entreprise supposée s'occuper de la santé abandonne de nombreux programmes de recherche et projets de développement sous couvert de risque financier. Elle se reconvertie dans la fabrication d'alicament : des compléments alimentaires sans se soucier de l'éthique. Fin 2012 une

boisson en partenariat avec CocaCola (Beautific) est mise sur le marché alors qu'en parallèle Sanofi continue la recherche de médicaments pour lutter contre l'obésité.

Sanofi en profite pour récupérer tous les subsidies publics possible, en 2011 le Crédit d'Impôt Recherche reçu s'élève à 130 millions, somme dont la recherche n'a perçu qu'un tiers.
Les manœuvres frauduleuses du patronat sont dénoncées et la Cour d'Appel de Paris annule le contenu du plan le 11 mars 2013. Le 02 juillet 2013, un nouveau plan est publié dans le cadre de la loi sur la sécurisation de l'emploi (déclinaison de l'Accord National Interprofessionnel).

Le 09 janvier les employés de Sanofi-Toulouse ont tenté d'interpeler le Président François Hollande lors de sa visite du CEAT à Jolimont, l'alertant sur les enjeux locaux vis à vis de l'emploi et de l'avenir de jeune diplômés mais aussi nationaux face à la France qui perd du terrain au profit des marchés émergents que sont la Chine et l'Inde. Espérons qu'il n'y ait pas de grave épidémie car d'ici 2015 l'indépendance thérapeutique de la France reste incertaine.

Ce mardi 14 janvier (2014) l'avenir de 5000 chercheurs se jouera, les syndicats vont devoir décider signer pour ou contre l'adoption du plan et comme l'a déclaré un représentant syndical "Le cas de Sanofi est emblématique, car si le plan passe, d'autres entreprises en bonne santé" vont pouvoir "supprimer des postes en toute impunité".

- *Préparation de l'interprète*

Discours d'une dizaine de minutes par Sandrine Caristan sur son parcours au sein de Sanofi, d'employée à militante contre le plan de restructuration (PSE: plan de sauvegarde de l'emploi).
Elle y racontera donc son parcours dans l'entreprise. Entrée à Sanofi après le bac (et uniquement le bac en poche), elle a suivi des cours du soir pour continuer son ascension jusqu'à sa promotion en tant que **responsable de laboratoire**.
Puis elle racontera son combat contre le plan de restructuration du début de la lutte jusqu'au procès (et ses étapes). Puis elle conclura sur l'actualité de Sanofi et ses projections.

Sanofi est une entreprise française dont les activités incluent la pharmacie, les vaccins et la santé animale.

- Changement de direction en 2008
- Plan de restructuration
- Suppressions de postes
- Délocalisation
- Fraude
- Grèves

Vocabulaire :

- Actionnaires (Conf clé de la poche à la main gauche plate)
- Plan de restructuration
- Transforming 1 et 2.0
- Cour d'appel ???
- DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

Noms Propres :

- Jean François Dehecq et René Sautier
- Christopher Viehbache - nouveau directeur général

RÉSUMÉ

Ce mémoire professionnel tente d'analyser ce qu'implique l'utilisation de la tactique de la périphrase dans l'interprétation en langue des signes française. En premier lieu, le cadre théorique de ce devoir sera posé. A savoir une rapide présentation du contexte sociolinguistique de la LSF et des particularités de l'interprétation en langue des signes suivie d'une discussion autour des modèles de Gile, à savoir le modèle IDRC (Interprétation-Décisions-Ressources-Contraintes) et le modèle d'Efforts, ainsi que la thèse de Sophie Pournin-Pointurier sur le vide lexical. Après s'être penché sur le cadre conceptuel de référence de ce devoir, il sera nécessaire de définir la figure discursive qu'est la périphrase et d'analyser ce que son usage implique en interprétation. Afin de vérifier les hypothèses soulevées une étude empirique terminera ce mémoire. Il s'agira de l'observation et de l'analyse des résultats d'un corpus d'une simulation d'interprétation en langue des signes française. La discussion des résultats permettra de mettre en lumière les raisons et conséquences du recours à la tactique de la périphrase en interprétation en langue des signes françaises.

Mots clés : traductologie, interprétation, langues des signes française, tactiques, périphrase, vide lexical